



SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	De l'Amitié	Valérie Fugère
	De la Chanterelle	Jean-Marie Dejardin
	De la Roselière	Karine Lussier
	De Montarville	Pascale Choquette
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	Du Tourne-Vent	Frédéric Lavoie
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Réjean Robitaille
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Sylvain Giguère
	Le Rucher	Line Désormeaux
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	Les Marguerite	Sophie Parent
	Mère Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Louis Provencher
	Père-Marquette	Marc Prince
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Mathieu	Claude Bérubé
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire De Mortagne	Anne-Marie Parisien
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Ozias-Leduc	Pierre Brazé
	Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	École orientante l'Impact	Christelle Guérin

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Au Fil de l'Eau	Sophie Panneton
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier
	De l'Aquarelle	Claude Crépeau
	De l'Envolée	Simon Ouellet
	De La Broquerie	Etienne Michaud
	De la Mosaique	Aucun
	De la Passerelle	Élizabeth Morin
	De la Pommeraie	Stephan Lotz
	De la Source	Aucun
	De Salaberry	Annie Guénette
	Des Trois-Temps	Mireille Louis-Seize
	Du Carrousel	Nathalie Belleville
	Du Moulin	Joëlle Choquette
	Du Parchemin	Michel C. Tremblay

	<p>Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Le Sablier Les Jeunes Découvreurs Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Marie-Victorin Paul-VI Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams Secondaire le Carrefour Secondaire le Tremplin</p>	<p>Fanny Dubé Jacques Duchesne Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Mélanie Chagnon Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger François Belleville Caroline Bujold Cynthia Gyenize Gilbert Proulx Nathalie Pomerleau Patricia Bergeron Anne Daneau Aucun</p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard souhaite la bienvenue aux membres. Il déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.</p> <p>2. MOT DU PRÉSIDENT</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard s'excuse, en son nom et au nom du comité exécutif, pour la longueur des deux dernières rencontres. Il souhaite replacer le contexte du déroulement d'une rencontre pour qu'à l'avenir elle se déroule dans l'ordre et le respect de l'horaire.</p> <p>Monsieur Geffard explique le déroulement d'une séance ordinaire, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre désirant exprimer son opinion doit en tout temps s'adresser au président. • Toute intervention doit être adressée au président et non à un autre membre. • L'intervention doit être limitée au sujet débattu du moment. • Le président accordera préséance à la parole d'un membre n'ayant pas encore exprimé son opinion. <p>Monsieur Geffard explique ensuite le rôle du représentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il représente les parents d'un milieu, soit l'école de laquelle il dépend. • Son mandat est d'écouter, et de rapporter l'opinion des parents qu'il représente. • Lors de réunions, il a le devoir d'intervenir dans l'intérêt des enfants de son milieu. • Après les séances du CP, il doit faire connaître, dans son milieu, les travaux du CP. Il doit aussi communiquer avec son substitut, au cas où celui-ci serait amené à le remplacer. <p>Concernant la parole aux membres, monsieur Geffard explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre désirant prendre la parole doit s'adresser en tout temps au président. • Toute intervention de membre à membre sera stoppée par le président. • Toute question se rapportant au sujet traité doit être adressée au président. S'il ne peut répondre ou qu'un autre membre à la réponse, le président donnera la parole à la personne concernée. Sinon la question sera prise en note et un suivi sera fait à l'assemblée suivante. • Toute question hors sujet doit être adressée au président, elle sera prise en note et le suivi sera fait à l'assemblée suivante. <p>Concernant la parole au public, monsieur Geffard explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La personne désirant s'exprimer doit d'abord se présenter et ensuite adresser sa question, ou son sujet uniquement au président, et non à l'assemblée. • La parole au public n'est pas une période de débat. La question ou le sujet présenté est pris en note par le président qui en assure un suivi. Il peut au préalable demander des explications à l'intervenant. 	

En conclusion, monsieur Geffard rappelle que le président est le porte-parole officiel du CP. S'il y a un commentaire à faire c'est au président de le faire. Lorsqu'une résolution du CP est prise à l'unanimité des membres présents, on ne peut se permettre de la discuter par la suite. Après un vote, on doit s'en tenir à la décision prise.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Geffard fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Marc Gauthier propose d'ajouter le point 6.5 Responsables de secteur. Madame Isabel Godard propose d'ajouter un point pour la nomination d'un commissaire et les critères d'évaluation des candidatures. (point 6.1.2)

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
 - 2. MOT DU PRÉSIDENT**
 - 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2010**
 - 4.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2010**
 - 4.2 QUESTIONS RÉPONSES DES MEMBRES**
 - 5. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 5.1 PRÉSENTATION PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE, MME MAUDE ROUSSEAU**
 - 5.2 TRAITEMENT DES PLAINTES À LA CSP, MME HOUPPERT**
 - 5.3 QUESTIONS DES MEMBRES**
 - 6. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**
 - 6.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT**
 - 6.1.1 NOMINATION DE DÉLÉGUÉS OFFICIELS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ**
 - 6.1.2 GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES AU POSTE DE COMMISSAIRE**
 - 6.2 PARENTS-COMMISSAIRES**
 - 6.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**
 - 6.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**
 - 6.5 RESPONSABLES DE SECTEUR**
 - 7. COMMUNICATION FCPQ**
 - 8. PAROLE AUX MEMBRES**
 - 9. PAROLE AU PUBLIC**
- PAUSE**
- 10. PLAN D'ACTION 2010-2011**
 - 10.1 CONFÉRENCES – DATES À DÉTERMINER**
 - 10.2 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES**
 - 11. TRÉSORERIE**
 - 11.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET**
 - 12. PAROLE AU PUBLIC**
 - 13. PAROLE AUX MEMBRES**
 - 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution n°
CP-040-12-10

Il est proposé par madame Christine Lavoie, appuyée par madame Karine Lussier, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2010

Quelques modifications sont apportées au procès-verbal de la rencontre du 18 novembre :
- Le nom de madame Pascale Choquette sera ajoutée à la liste des membres présents.

Résolution n°
CP-041-12-10

- Page 5, le taux de diplomation visé est de 86 %.
- Page 5, M. Serge Lefebvre demande si les parents peuvent participer au comité paritaire.
- Page 7, madame Isabel Godard résume les modifications (et non la politique).
- Page 13, le budget n'ayant pas été adopté, le no de résolution doit être enlevé.
- La séance est levée à 22 h 25.

Monsieur Normand Boisclair, appuyé par madame Sophie Parent, propose l'adoption du procès-verbal du 18 novembre 2010, tel que modifié.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2010

Monsieur Stéphane Geffard demande à madame Anne-Marie Parisien si un courriel a été envoyé aux membres concernant les dépôts exigés pour les prêts d'équipement. Il en sera question plus loin.

4.2 QUESTIONS RÉPONSES DES MEMBRES

Monsieur Geffard explique qu'une précision a été apportée à la question 4 concernant les orthophonistes.

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 PRÉSENTATION PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE, MADAME MAUDE ROUSSEAU

Madame Denise Gauvreau présente madame Catherine Houppert, avocate et directrice adjointe au secrétariat général, et madame Maude Rousseau, protectrice de l'élève.

Madame Houppert présente l'Écho des patriotes. Il s'agit d'un nouveau bulletin d'information de la CSP destiné aux employés de la CSP. Il s'agit du premier numéro; il y en aura quatre par année. Une copie est remise aux membres du CP afin de leur montrer ce que la CSP fait pour améliorer la communication avec ses employés. Le bulletin, disponible sur l'intranet seulement, est acheminé aux employés par voie électronique. On étudie la possibilité de le rendre public. Pour l'instant, il faut avoir un code d'accès au portail de la CSP.

Madame Karine Lussier demande si une école peut faire parvenir un article. Cela est possible; il faut faire parvenir l'article à monsieur Pierre Laverdure (pierre.laverdure@csp.qc.ca). Les nouvelles des écoles sont également publiées sur le site web.

5.2 TRAITEMENT DES PLAINTES À LA CSP, MADAME HOUPPERT

Madame Houppert explique que la politique de traitement des plaintes, qui oblige les CS à avoir un protecteur de l'élève, est entrée en vigueur le 7 avril 2010. Ce qu'il faut retenir de la politique, c'est que la meilleure façon de régler une plainte consiste à s'adresser à la source, c.-à-d. l'enseignant, le SDG, etc.

Madame Houppert invite les membres à consulter le Règlement concernant les plaintes qui leur a été remis. À la page 3, on y décrit le processus en cinq étapes. La plainte peut être écrite ou verbale (la majorité).

Étape 1 – S'adresser à la personne, qui a un délai maximal de 7 jours ouvrables pour réagir et indiquer si elle modifie sa décision.

Étape 2 – S'adresser au directeur du service, qui a un délai maximal de 7 jours ouvrables pour informer de sa décision.

Étape 3 – S'adresser à madame Anne-Marie Pierrot, à la CSP. Elle reçoit tous les appels des parents ou élèves insatisfaits. En 2009-2010, elle a reçu 444 appels ou courriels (plaintes ou questions). Son rôle consiste à essayer de régler l'impasse.

Étape 4 – Aller en révision devant les commissaires pour certains types de dossiers.

Étape 5 – S'adresser à madame Rousseau, la protectrice de l'élève. Le nombre de dossier qu'elle traite est

minime.

Protecteur de l'élève – La protectrice de l'élève relève du Conseil des commissaires. Elle est neutre et ne travaille pas pour la CSP. Son rôle n'est pas décisionnel. Elle analyse et présente des recommandations au Conseil des commissaires. Madame Rousseau travaille pour trois commissions scolaires et son bureau est situé à Longueuil. Elle a l'obligation de confidentialité.

Elle peut intervenir sans que les autres étapes aient été réalisées si elle le juge nécessaire. Elle informe le plaignant de sa recommandation au Conseil des commissaires. L'élève ou le parent peut alors retirer sa plainte. Il y a une page dédiée au protecteur de l'élève sur le site web.

Maude Rousseau travaille depuis 9 mois. Elle a traité un total de 120 plaintes pour les trois commissions scolaires. Souvent, les gens appellent avant d'avoir épuisé les recours. Elle les dirige sur la façon d'aborder la situation. Elle a une approche de médiation, de conciliation.

5.3 QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Serge Lefebvre demande s'il y a eu beaucoup de plaintes relativement au transport lorsque le règlement est entré en vigueur. Ça n'a pas été le cas.

Monsieur Jean-Marie Dejardin demande, au sujet des recommandations, quels sont les pouvoirs du Conseil des commissaires. Peuvent-ils résoudre le problème, modifier la structure?

Madame Rousseau indique que le Conseil des commissaires peut accepter ou non ses recommandations. Selon madame Houppert, le Conseil des commissaires peut modifier la politique, cela dépend de quoi il s'agit. Le CC ne peut modifier une note donnée par un enseignant, par exemple.

Monsieur Jean-Marie Dejardin demande comment le parent sait-il s'il doit appeler madame Pierrot ou la protectrice de l'élève?

Madame Houppert – On le dit aux parents en début d'année. La démarche est également expliquée sur le site web. On leur explique lorsqu'ils appellent à la CSP.

Monsieur Louis Provencher ajoute qu'il y a un guide « Quoi faire si mon enfant éprouve des difficultés ». Il est en refonte en ce moment. La nouvelle version sera présentée en février.

Monsieur Provencher demande quelle proportion des 444 plaintes se retrouve chez la protectrice de l'élève. Madame Rousseau a reçu 21 demandes en trois mois, dont certaines ont été redirigées puisque les recours n'avaient pas été épuisés. Il y a souvent une perception d'injustice, mais lorsqu'une personne neutre explique la situation, les gens comprennent.

Monsieur Provencher s'informe du nombre de plaintes concernant les EHDAA. Madame Rousseau ne peut pas répondre encore, mais elle pourrait revenir en fin d'année.

Madame Gauvreau indique que plusieurs plaintes concernant le transport arrivent en début d'année. Ces plaintes sont traitées par l'Organisation scolaire. Sur environ 1000 appels reçus par l'Organisation scolaire, 200 reçoivent une réponse négative, et 45 appellent madame Pierrot. Le système réussit à traiter la majorité des plaintes.

Madame Rousseau indique n'avoir reçu aucune demande relative au transport, et deux demandes relatives aux EHDAA.

6 RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

6.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

NOMINATION DE DÉLÉGUÉS OFFICIELS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ

Monsieur Stéphane Geffard explique que le Comité de parents doit nommer deux délégués officiels pour la FCPQ. Les délégués sont nommés aux fins des élections du représentant régional, élections qui se font par la poste, le cas échéant, et pour assister à l'Assemblée générale du 3 juin 2011. Monsieur Serge Lefebvre indique que le Comité de parents doit avoir deux délégués aptes à voter. En ce qui concerne l'Assemblée

Résolution n°
CP-042-12-10

générale du mois de juin, il pourra y avoir des changements d'ici là. Monsieur Geffard demande des propositions.

Il est proposé par madame Isabel Godard, appuyée par madame Christine Lavoie, de nommer madame Carole Vigneault comme déléguée officielle à la FCPQ. Madame Vigneault accepte.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°
CP-043-12-10

Il est proposé par madame Marie-Hélène Talon, appuyée par madame Christine Lavoie, de nommer monsieur Stéphane Geffard comme délégué officiel à la FCPQ. Monsieur Geffard accepte.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°
CP-044-12-10

6.2 PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Isabel Godard explique qu'un commissaire a démissionné. Il faudra évaluer les candidatures lors de la séance du 20 janvier. On ne sait pas combien il y aura de candidats. Elle présente les critères qui ont été utilisés pour évaluer les 26 candidats au mois de septembre dernier.

Monsieur Normand Boisclair, appuyé par madame Christine Lavoie, propose de conserver la grille de critères d'évaluation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Carole Vigneault a préparé un rapport écrit que les membres ont reçu et commente les Lendemain du Conseil de la dernière rencontre des commissaires. Elle souligne, dans le rapport du Conseil des commissaires du 3 novembre, le projet pilote à l'école de Mortagne (formation en entreprise et récupération).

Madame Vigneault mentionne également la démission d'un commissaire. En ce qui concerne le rapport financier, la CS est en surplus à cause de la comptabilisation des immobilisations.

Madame Sophie Parent demande au commissaire-parent comment la commission scolaire peut-elle corriger les irritants à la suite d'une plainte?

Madame Vigneault explique que madame Pierrot a classé les plaintes pour voir ce qui peut être fait.

6.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Monsieur Louis Provencher résume la réunion du Comité EHDAA qui s'est tenue le 13 décembre. Il y a eu une présentation de monsieur Denis Villeneuve sur l'implantation d'une activité de robotique dans les classes pour intéresser les jeunes garçons à la résolution de problème. Les enseignants reçoivent une formation et l'approche connaît beaucoup de succès. Le projet consiste à bâtir un robot qui peut être programmé. On constate que les garçons prennent le leadership du projet.

Il y a beaucoup de demandes des enseignants. Il y aura une 2^e formation au printemps pour les enseignants de 5^e et 6^e année du primaire régulier. Le projet cible les compétences de résolution de problème. Le kit coûte environ 300 \$.

Monsieur Claude Bérubé demande si le CP aura la même présentation.

Monsieur Jean Lavoie est venu parler de l'élimination des barrières architecturales. On veut adapter 25 % des écoles d'une région aux enfants qui ont des problèmes d'accès. Donc une école sur 4 sera accessible.

Quatre écoles ont déjà été aménagées. On prévoit aménager quatre écoles par année pendant 10 ans, donc 40 écoles de la CSP.

Concernant la soirée reconnaissance des bénévoles, monsieur Provencher indique que le comité EHDAA aimerait que madame France Tremblay, qui siège depuis 13 ans sur le comité, soit reconnue. Elle se retire cette année car sa fille gradue. Une résolution a été adoptée à cet effet.

Il a été question du guide « Quoi faire si mon enfant éprouve des difficultés », qui est presque terminé. Il a été présenté à des spécialistes de la petite enfance, des accompagnateurs, etc. Ce guide servira à tout le monde.

Monsieur Claude Bérubé demande s'il est possible d'avoir davantage d'information sur le projet de robotique. Il y aura peut-être une présentation au CP. Il y a un article dans L'Écho des Patriotes.

Monsieur Provencher mentionne qu'il y aura une rencontre des comités consultatifs EHDAA le 29 janvier (colloque annuel).

Monsieur Stéphane Geffard demande à monsieur Provencher de rédiger un court rapport écrit avant la séance du mois de janvier.

6.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier indique que le Comité consultatif du transport s'est réuni le 24 novembre. Il y aura trois autres rencontres. Il y a eu l'élection pour deux postes, président et vice-président.

On a présenté les travaux exécutés pour les débarcadères de l'École La Pommeraie et de l'école de St-Amable notamment.

Il y a eu 1703 plaintes lors de la rentrée. Deux personnes sont engagées pendant les deux premiers mois pour répondre aux plaintes. 25 000 enfants sont transportés chaque jour. Une partie des plaintes concerne le transport adapté. Il y a aussi des plaintes concernant les travaux routiers. La CS s'en sort assez bien.

Le principal dossier à traiter cette année concerne la révision et modification de la politique relative au transport.

Monsieur Gauthier mentionne qu'il y a une formation pour les élèves du préscolaire. Il y a une trousse disponible; il fera suivre le lien lorsqu'il l'aura.

Monsieur Sylvain Giguère demande des précisions concernant la formation. Monsieur Gauthier indique qu'il s'agit d'une formation sur la sécurité, notamment près des autobus. Le matériel est fourni, notamment des cartes et des affiches. L'école se charge de donner la formation.

Monsieur Serge Lefebvre demande ce qu'il est advenu des élèves du programme de concentration anglais de l'école Polybel qui n'avaient plus droit au transport.

Madame Josée Beauchemin indique que cette année, le programme se poursuit jusqu'en 4^e secondaire et que l'année prochaine, le programme sera offert jusqu'en 5^e secondaire.

Madame Carole Vigneault précise que des plaintes ont été reçues en début d'année, mais des places ont été accordées en début d'année.

Madame Beauchemin ajoute que pour la concentration hockey, qui est une option, le transport n'est pas garanti. Mais la CS est accommodante.

6.5 RESPONSABLES DE SECTEUR

Il n'y a pas d'intervention.

7. COMMUNICATION FCPQ

Monsieur Serge Lefebvre invite les membres à lire son rapport. Il explique qu'il y a eu quatre démissions au sein du conseil d'administration de la FCPQ. Sur les 13 régions, quatre ne sont donc pas représentées. Il y aura des élections pour combler ces postes.

Comité périscolaire – Le site web de la FCPQ sera refait. On aimerait avoir l'avis de parents impliqués ainsi que l'avis de parents qui ne sont pas impliqués.

Comité périscolaire – Le comité se penchera sur la question de l'encadrement pour les voyages. Certaines commissions scolaires se sont dotées d'une politique concernant les voyages.

Le congrès la FCPQ, qui célèbre ses 35 ans, se déroulera à St-Augustin-de-Desmaures le 2 juin 2011.

Comité pédagogique - Dans le cadre de l'initiative Agir autrement, le comité suit 133 écoles phares et leurs stratégies de réussite.

Forum sur la formation professionnelle – La FCPQ a demandé d'être présente.

Le Plan stratégique de la FCPQ est à l'étude – Il sera le sujet du prochain conseil général.

Politique de formation – Cette politique a été revue; il y a maintenant un plafond de 300 \$ maximum par formation.

Politique d'allocation régionale – La FCPQ peut financer les activités régionales organisées par les CP, jusqu'à concurrence de 75 %, lorsque l'activité est organisée par au moins deux comités de parents. Le CP peut faire une demande pour une conférence par exemple.

Comité reconnaissance – prix de la FCPQ – Trois prix seront décernés. Les nominations doivent être soumises avant le 31 mars. N'importe quel parent peut être proposé. Monsieur Geffard a reçu la documentation.

Allo Prof – Lancement des bornes interactives à la CSDM. Il s'agit d'un écran-clavier personnalisé pour aider les élèves (au coût de 5 000 \$ chacune). On peut les installer dans les bibliothèques, les SDG. Elles sont très fréquentées. Il y a eu 500 000 demandes l'an dernier, pour un budget de fonctionnement de seulement 500 000 \$.

Projet de caravane allo prof – on cherche des partenaires.

Défi Aiguise ta matière grise – Le projet pilote à la commission scolaire Marie-Victorin a connu beaucoup de succès.

Québec Famille – Le projet de congé de devoirs revient cette année au mois de mars. Pour une journée, les familles sont encouragées à passer du temps ensemble. Le site web de Québec-Famille contient plus de détails.

Concours québécois en entrepreneuriat - on peut inscrire des projets d'école – jeunes entrepreneurs.

Démocratie scolaire – Il s'agit d'un projet de simulation d'une assemblée dans l'école. Un formateur vient sur place. Le parlement au primaire ou au secondaire.

29 janvier – Les présidents des comités EHDAA sont convoqués le 29 janvier à Québec. Il sera question de deux sujets : l'évaluation de l'entente de partenariat MELS-MSSS, et les suites du forum sur l'intégration des EHDAA dans les classes ordinaires. Monsieur Serge Lefebvre aimerait y assister. Il demande l'appui du CP car il y a des frais de 300 \$. Il y a déjà quelqu'un du comité EHDAA.

Il est proposé par madame Isabel Godard, appuyée par madame Josée Beauchemin, que monsieur Serge Lefebvre assiste à la rencontre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Carole Vigneault demande quelle est l'implication de la FCPQ au Forum sur la formation professionnelle, puisque les centres de formation professionnelle n'ont pas de représentant dans les comités de parents. Monsieur Lefebvre précise que la FCPQ veut être présente car les parents ont besoin de connaître les programmes professionnels. La commission scolaire veut accroître le nombre d'élèves dans les programmes professionnels.

Résolution
CP-044-12-10

Monsieur Jean Brûlé demande qui absorbe le coût de 5000 \$ des bornes interactives. Ce sont les commanditaires, sinon, la commission scolaire.

Monsieur Sylvain Giguère demande quelle est la différence entre les bornes et l'accès à internet. Monsieur Lefebvre précise que la borne est plus attrayante et offre davantage de contenu.

8. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Carole Vigneault soulève la question du dépôt exigé pour un prêt d'uniforme sportif au parascolaire. Elle questionne cette procédure, surtout qu'on demande un gros montant. Selon la politique sur les frais chargés aux parents et selon madame Houppert, l'école n'a pas le droit de demander un dépôt pour du matériel prêté.

Madame Anne-Marie Parisien précise que cela vaut autant pour l'équipement sportif que pour les instruments de musique. Elle enverra un courriel à tous les membres afin de déterminer si cette pratique est répandue. On fera un suivi en janvier.

Madame Sophie Parent indique aux membres que le spectacle de Noël de Nathalie Choquette – la Diva de la malbouffe – présenté à son école a connu un très grand succès.

Monsieur Sylvain Giguère demande ce que peut faire le SDG qui attend depuis deux mois pour déplacer deux tablettes. Est-ce que le CP a de l'influence? Comment peut-on faire bouger les choses?

C'est à l'école de faire les démarches. Il faut en parler à la direction de l'école. Si elle ne fait rien, on peut appeler madame Pierrot.

Monsieur Vincent Fortin mentionne la possibilité d'organiser une journée de bénévolat pour faire de petits travaux manuels, par exemple déplacer des tablettes, peindre, améliorer, etc. Cela se fait ailleurs, notamment à la CSDM, où les enseignants participent aussi, etc.

Monsieur Marc Gauthier indique que son école a voulu faire une journée des bénévoles pour la peinture, mais il faut un peintre avec des cartes pour être conforme à la loi.

Concernant les contributions volontaires, on mentionne qu'il est possible d'émettre des reçus d'impôt pour les contributions volontaires de 20 \$ et plus. Il doit s'agir d'une contribution volontaire et non de frais pour des cours de concentration par exemple.

9. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

10. PLAN D'ACTION 2010-2011

Monsieur Stéphane Geffard présente le Plan d'actions 2010-2011. Madame Sophie Parent, appuyée par monsieur Normand Boisclair, propose l'adoption du Plan d'actions 2010-2011.

10.1 CONFÉRENCES – DATES À DÉTERMINER

Concernant l'intimidation, monsieur Geffard indique qu'il n'y pas d'intervenant à ce moment-ci. Monsieur Geffard présente la conférence Le Cerf sur l'estime de soi. Le coût, normalement de 750 \$ pour 3 heures, serait pour une conférence de 1h 30 à 2 h 00, de 650 \$ plus taxes.

Monsieur Serge Lefebvre propose d'organiser la conférence avec un autre CP de manière à payer seulement 25 % des frais. Il propose de retenir cette personne et de diffuser l'information dans les autres CP.

Madame Marie-Hélène Talon propose la fin février pour la conférence sur l'estime de soi. Il faudrait préciser la clientèle visée, primaire ou secondaire. La 2^e conférence pourrait cibler le secondaire.

10.2 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Stéphane résume les idées qui ont été proposées avant la séance. On a proposé de traiter le sujet par

<p>Résolution n° CP-045-12-10</p>	<p>secteur et d'utiliser une catégorie d'élèves qui a un lien avec le travail des bénévoles. Il a été question d'aller dans les écoles pour prendre des photos et filmer une vidéo. Pour la salle, on a proposé St-Bruno.</p> <p>On avait demandé un texte sur le bénévole. Il faut le lire ou l'imprimer et le remettre sous forme de certificat. On a également suggéré de demander aux élèves de faire des petits spectacles.</p> <p>Stéphane demande aux membres de lui faire parvenir d'autres idées par courriel.</p> <p>La proposition de monsieur Louis Provencher concernant madame Tremblay est très pertinente. Monsieur Louis Provencher propose de nommer quelqu'un du CP.</p> <p>Concernant Allô prof, monsieur Stéphane Geffard demande à monsieur Serge Lefebvre s'il accepterait de présenter Allo Prof au CP. Monsieur Lefebvre propose de demander à la directrice générale.</p> <p>11. TRÉSORERIE - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET</p> <p>Jean-Philippe explique les modifications apportées au budget, notamment les ajustements faits aux postes de Secrétariat et Gardiennage. Le prix de l'ordinateur a été ajusté à la baisse.</p> <p>Il est proposé par madame Christine Lavoie, appuyée par monsieur Vincent Fortin, d'adopter le budget, tel que présenté par monsieur Jean-Philippe Audren.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité</p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren présente la nouvelle feuille de remboursement qui sera disponible sur le site dès ce soir ou demain. Les calculs se font automatiquement.</p> <p>Monsieur Normand Boisclair demande s'il est possible de regrouper les types de dépenses puisqu'il n'y a pas assez de lignes. Il vaut mieux utiliser deux feuilles.</p> <p>Le NAS est demandé puisque cela fait partie des formules de la CSP. C'est pour produire un T4, mais les membres du CP n'en ont pas.</p> <p>12. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p> <p>13. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>Concernant le calendrier qui est indiqué en février au plan d'actions, monsieur Normand Boisclair demande s'il a déjà été envisagé d'avoir un calendrier rotatif au niveau préscolaire et primaire? De cette façon, tous les élèves ont le même nombre de cours d'éducation physique et de musique par exemple. Avec la formule actuelle, il y a un gros déséquilibre. Les journées pédagogiques sont souvent au début ou à la fin de la semaine. L'écart entre les jours peut varier de 33 à 40 jours.</p> <p>14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Claude Bérubé, appuyé par Monsieur Normand Boisclair, propose que la séance soit levée à 22 h 14.</p>
<p>Résolution n° CP-046-12-10</p>	

Monsieur Stéphane Geffard
président

Madame Michèle Thiffault
secrétaire